



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION NATIONALE DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME
COMMUNAUTAIRE EN RDC

« CNRSC »
Secteur: Santé

PROVINCE DU HAUT-LOMAMI

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**Poste : BENEVOLE COORDONNATEUR ZONAL DE LA VERIFICATION 5%
DES MENAGES**

Numéro d'avis de Vacance : 001/CNRSC/VACPOSTCOORD/HLOM/01/2023

Nombre des jours de prestation : +/- 1 mois

Nombre des Coordonnateurs Zonal : 16

Date de publication : 12/01/2023

Date de clôture : 26/01/2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de distribution de masse des MILD dans la province du HAUT-LOMAMI, la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire dans le secteur de la Santé, en sigle CNRSC, organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des Réseaux d'Organisation Non Gouvernementale et à assise communautaire est chargée d'assurer la vérification de l'effectivité de la campagne de dénombrement couplé à la distribution des MILD dans les ménages.

A cet effet, elle recherche des bénévoles coordonnateurs zonaux qui vont coordonner la mise en œuvre des activités de vérification 5% des ménages et de mobilisation sociale pendant la campagne de dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des MILD programmée au premier trimestre de l'année en cours (2023) au sein de la province du HAUT-LOMAMI.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

II.1. Tâches du Coordonnateur zonal de la vérification 5% des ménages pendant la campagne de distribution de masse des MILD couplée au dénombrement. Les tâches du

Coordonnateur de la vérification 5% des ménages sont :

- 1) Assurer la formation des vérificateurs 5% avec l'appui du Coordonnateur Provincial et d'un Superviseur National ;
- 2) Organiser le déploiement des superviseurs des vérificateurs dans les AS le lendemain de la formation des vérificateurs ;
- 3) Coordonner les activités de vérification 5% des ménages sur terrain (technique, logistique et financier) ;
- 4) Procéder pendant trois (03) jours à partir du 3^e jour de la vérification, au monitoring rapide dans au cinq ménages visités par le(s) vérificateur(s) ;
- 5) Assurer une supervision sur terrain des Superviseurs d'AS à raison d'au moins deux par jour ;

- 6) Collecter les fiches synthèses des Superviseurs d'AS ;
- 7) Centraliser et analyser quotidiennement les données collectées dans sa ZS ;
- 8) Participer activement aux réunions de CLC ;
- 9) Suivre de près l'application des recommandations relatives aux irrégularités constatées sur terrain ;
- 10) Élaborer le rapport de la supervision de la vérification endéans 72 heures suivant la fin de la vérification incluant les phases in process et end process.

III. CRITERES DE SELECTION

La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :

- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 25 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme de graduat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;
- Parler couramment la langue locale ;
- Personne responsable qui jouit d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Avoir un ordinateur portable ;
- Avoir la maîtrise de MS-WORD, MS-EXCEL (tableau croisé dynamique) ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;
- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC serait un atout.

IV. ELEMENT DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance à l'issu d'une la réunion de l'organisation ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire).

V. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque organisation non gouvernemental, Initiative locale de développement, organisation à assise communautaire ou toutes autres organisations intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier à l'adresse suivante : recrutement@cnrsc.org.

Alors que le dossier en dur à la Coordination provinciale de la CNRSC aux :

**Avenue MALUNGA N° 70, Q/ CENTRE URBAIN 1, C/ KAMINA, Ville de
KAMINA**

Numéro : (+243) 814 176 575



Fait à Kinshasa, le 11/01/2023

Pour la CNRSC

Christian LUZOMBE FINI

PRÉSIDENT